

Image not found or type unknown



Delais abusif pour mise en place paiement direct ?

Par **Ph83400**, le **11/08/2014** à **12:39**

Bonjour,
Je dois verser une pension alimentaire le 1er de chaque mois pour ma fille. Ce mois-ci le virement automatique ne s'est pas fait le 1er pour cause de solde insuffisant sur le compte. Le 5 du mois un huissier a été mandaté par la mère de ma fille, le 8 je recevais un recommandé avec mise en place d'un paiement direct sur ma paie avec frais d'huissier à hauteur de 180€, pour ma pomme... Il s'agit du premier retard en plus de 4 ans. Retard de 4 jours avec week-end au milieu... Cette procédure n'est-elle pas abusive ? Je trouve cela assez fou pour ma part...
Merci par avance pour vos contributions.